

Analyse de la pratique et de l'impact de la désinformation sur les droits de l'homme et la liberté d'expression dans les pays francophones d'Afrique de l'Ouest

Termes de référence des ateliers Nationaux et Régional

Resumé

Dans le cadre de la lutte contre le phénomène de la désinformation qui affecte le monde, ARTICLE 19 et Global partners Digital (GPD) ont bénéficié du soutien de Facebook pour la mise en œuvre du projet susmentionné visant à mobiliser la société civile et les acteurs des médias des pays francophones d'Afrique de l'Ouest pour les inciter à s'engager concrètement dans des débats publics en faveur des réponses politiques respectueuses des droits de l'homme dans la lutte contre la désinformation.

Le projet s'appuie sur un premier « [traking](#) » des réponses juridiques en matière de désinformation dans le cadre de la COVID19 en Afrique de l'Ouest et ciblera initialement 5 pays : la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Burkina Faso, le Niger et le Sénégal, avec une extension possible à d'autres pays de la région dans une phase ultérieure.

Suite à la mobilisation des médias et des OSC autour de cet objectif, ARTICLE 19 et GPD concevront et organiseront une série d'ateliers de formation et de réflexion au niveau national et régional qui aboutiront à la création d'un réseau de plaidoyer pour matérialiser l'engagement effectif des OSC et des médias.

Objectif global

Cette série d'ateliers de formation et de réflexion vise à accroître la capacité des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes et d'autres acteurs de la société civile dans les pays d'Afrique de l'Ouest à s'engager dans des débats publics et des processus d'élaboration de politiques visant à lutter contre la désinformation, et à plaider pour des solutions plus respectueuses des droits de l'homme.

Objectifs spécifiques

1) Renforcer le niveau de connaissances et de savoir-faire des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes et des autres acteurs de la société civile sur les questions des droits de l'homme liées à la désinformation et aux fausses nouvelles.

- 2) **Améliorer la capacité de plaider des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes et des autres acteurs de la société civile pour lutter contre la désinformation dans le contexte des prochaines élections et des programmes d'intérêt public.**
- 3) **Accroître la sensibilisation des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes et d'autres acteurs de la société civile aux réponses politiques et juridiques à la désinformation dans leur propre contexte.**
- 4) **Accroître la capacité des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes et des autres acteurs de la société civile à protéger les droits de l'homme (en particulier les droits à la liberté d'expression, à l'accès à l'information, à la transparence, à la santé et à des élections libres et transparentes) dans les processus d'élaboration des politiques et les débats relatifs à la désinformation.**
- 5) **Évaluer les efforts et les pratiques des entités intermédiaires telles que Facebook pour contrer la désinformation et proposer des recommandations visant à améliorer la situation**
- 6) **Construire un réseau de médias et d'acteurs des droits de l'homme qui puissent plaider en faveur de lois et de politiques de désinformation respectueuses des droits de l'homme dans la région de l'Afrique de l'Ouest en vue de faire évoluer la situation.**

Résultats

Les participants développeront leur capacité à aborder les questions et les politiques liées à la désinformation dans leur contexte et respectueuses des droits de l'homme.

Les participants feront partie d'un réseau régional qui peut être utilisé pour soutenir un plaidoyer régional sur la question à l'avenir.

Participants

- Journalistes et/ou autres acteurs des médias
- Défenseurs des droits de l'homme
- Autres acteurs de la société civile

Cible géographique

Les pays visés sont:

- Côte d'Ivoire

- Guinée
- Burkina Faso
- Niger
- Sénégal.

Dans chacun des pays cibles, un atelier national sera organisé au préalable, réunissant des participants sélectionnés parmi les ateliers nationaux.

Selection des participants

Pour les ateliers dans les pays, ARTICLE 19 mobilisera la participation d'au moins :

- 3 médias, dont une radio, une télévision et un journal et, le cas échéant, un blogueur ou un autre communicateur
- 3 OSC comprenant au moins une organisation des droits de l'homme, les autres étant des groupes de citoyens dans leur diversité
- Si possible, un participant indépendant tel qu'un avocat, un analyste ou autre avec un certain engagement dans les questions relatives à la désinformation sur les dynamiques politiques, droit de l'homme et sociétales.

Chacune des organisations retenues proposera 2 ou 3 participants qui sont les meilleurs pour s'engager sur les questions de désinformation dans leur pays et au niveau régional sur la base d'intérêts organisationnels et personnels communs. Il s'agira d'hommes et de femmes, de la jeune génération, avec un effort de représentation des sexes de 40 à 60 % des participants, dont au moins 30 % ont moins de 35 ans.

Dans les pays où il est urgent de commencer, comme la Côte d'Ivoire et éventuellement la Guinée, ARTICLE 19 utilisera ses réseaux et sa connaissance des médias et des OSC pour sélectionner les médias, les OSC et éventuellement les indépendants. Dans d'autre pays, ARTICLE 19 va soit lancer un appel public pour s'inscrire à l'atelier, soit procéder de la même manière que ci-dessus ou encore combiner les deux méthodes.

Sur la base des engagements des participants aux ateliers dans les pays, 3-4 participants seront sélectionnés dans chacun d'eux en utilisant les critères suivants :

- Les participants sélectionneront 2 participants (un homme et une femme) sur la base de leur capacité d'influence et de leur engagement connu auprès des médias, des OSC et des futurs décideurs politiques.
- Les animateurs choisiront un participant sur la base de l'engagement dans le cours et des performances en matière d'évaluation des connaissances et des compétences.

Méthodologie

- I. Sélection des participants [septembre]
- II. Atelier sur la conception des curriculums [septembre]
- III. Ateliers au niveau des pays [Octobre-Novembre] :

Ces ateliers interactifs d'une journée permettront aux participants d'accroître leurs connaissances sur les droits de l'homme à la lumière de la désinformation et leur capacité à s'engager sur les questions de désinformation et les réponses politiques à y apporter dans leurs contextes en utilisant une démarche axée sur les droits de l'homme. Les sessions seront participatives et renforceront la sensibilisation des participants aux actions qu'ils peuvent entreprendre pour traiter la désinformation d'une manière respectueuse des droits de l'homme.

L'occasion sera également donnée de discuter des résultats de l'analyse initiale de la réponse juridique à la désinformation dans leur pays et d'évaluer plus en profondeur les faits et les pratiques qui s'y rapportent.

Ils seront facilités par ARTICLE19 et le GFD et, si nécessaire, des experts nationaux seront invités comme intervenants.

Avant les formations, ARTICLE19 mènera des entretiens à distance (soit par téléphone ou d'autres plateformes virtuelles, soit par le biais d'un questionnaire envoyé par e-mail) pour évaluer les besoins des participants afin que le contenu de l'atelier soit conçu pour répondre à leurs attentes réelles.

Ébauche de présentation :

- Documentation de préparation à la formation :

Objectif : améliorer la compréhension de base des participants sur la désinformation et le jargon des droits de l'homme

Format : une brève introduction, complétée par des liens et des ressources supplémentaires

- Désinformation et droits de l'homme : Une introduction

Objectif : permettre aux participants de mieux comprendre en quoi la désinformation est une question de droits de l'homme et comment les différentes actions visant à empêcher la diffusion de la désinformation engagent les droits de l'homme individuels.

- Discussion d'études de cas spécifiques : Discussion interactive

Objectif : encourager les participants à appliquer une analyse des droits de l'homme aux problèmes de désinformation auxquels ils sont confrontés dans leur contexte.

Format : Une discussion interactive sur les problèmes de droits de l'homme liés à la désinformation auxquels les participants sont confrontés dans leur contexte et l'application d'une analyse commune des droits de l'homme.

I. Session régionale [03 Décembre]

La formation régionale aura lieu après la série de formations nationales.

Elle va suivre la structure suivante (qui s'appuie sur l'atelier spécifique au pays) :

- **Rappel de la désinformation et des droits de l'homme :**

Objectif : rappeler aux participants comment analyser la désinformation en utilisant une approche fondée sur les droits de l'homme.

- **Désinformation et droits de l'homme : Analyse pratique**

- o **Objectif : accroître les compétences pratiques des participants pour analyser les actions du gouvernement dans la région afin d'empêcher la diffusion de la désinformation fondée sur les droits de l'homme.**

- **Désinformation et droits de l'homme : Stratégies de plaidoyer et engagement**

- o **Objectif : identifier les lacunes et les opportunités de plaidoyer pour soutenir les réponses politiques en matière de droits de l'homme à la désinformation dans la région de l'Afrique de l'Ouest ; accroître la coordination entre les participants sur l'engagement futur.**

ARTICLE 19 et GPD utiliseront les ateliers spécifiques à chaque pays pour évaluer les besoins et adapter le contenu de la formation régionale en conséquence.

Méthodes de mise en œuvre et intégration

La langue : La formation sera dispensée aux participants principalement en français.

Tout le support préparé en anglais sera traduit en français ainsi que tous les documents distribués avant et après l'atelier. Les animateurs anglophones seront traduits par leurs pairs francophones, tant pendant l'enseignement théorique que dans les groupes de discussion et les activités interactives.

Méthodes de présentation : Nous examinerons un éventail de méthodes de présentation - y compris des vidéos, des discussions de groupe et des séminaires conventionnels - afin d'encourager l'engagement participatif avec le contenu et de répondre aux différents styles d'apprentissage. Nous nous efforcerons également de rendre le matériel contextuellement adapté en le reliant à des expériences vécues et à des études de cas pratiques.

Plateforme : Tous les ateliers seront dispensés virtuellement en utilisant soit ZOOM, soit Google meeting ou autres. Au moment de l'évaluation des besoins, les participants seront invités à faire part de leurs préférences en fonction de ce à quoi ils sont habitués. Les documents seront partagés par courrier électronique, Google Docs ou Dropbox afin de garantir la facilité d'utilisation.

Connectivité : Pour aider à résoudre les éventuels problèmes de connectivité, nous examinerons la possibilité de fournir un ensemble d'outils à l'usage des participants.

Sécurité des participants : Afin de garantir la sécurité et l'intégrité des participants, les listes de participants resteront privées et tous les ateliers dispensés via Zoom seront protégés par un mot de passe.

Calendrier

Août : Début de session et discussion de la note de conception

24 août - 7 septembre Mise à jour de la note conceptuelle (GPD)

7 sept. - 30 sept. : Sélection et confirmation des participants aux sessions de formation dans le pays (ARTICLE19) et confirmation des dates de la formation (ARTICLE19 & GPD)

7 sept. - 30 sept : Développement du programme des sessions de formation dans le pays (GPD & ARTICLE19)

9 oct. - 15 nov : Formation dans les pays et sélection des participants pour la formation régionale (GPD & ARTICLE19) selon le calendrier indicatif suivant :

Pays	Date	Délai
Guinée	Vendredi 9 octobre	10h - 13h GMT (heure locale)
Côte d'Ivoire	Mardi 20 octobre	10h - 13h GMT (heure locale)
Niger	Mardi 03 Novembre	10h - 13h (heure locale) GMT+1
Burkina-Faso	Jeudi 05 Novembre	10h-13h (heure locale)
Sénégal	Mardi 10 Novembre	10h - 13h GMT (heure locale)

9 - 30 novembre : Conception de l'atelier régional (flexible)

03 Décembre 2020 : Session régionale (10h00'-13h00' GMT)

Les dates sont toutes indicatives et seront confirmées avec les participants

**Contenu détaillé de la session régionale (Pays francophones Afrique de l'Ouest)
sur la désinformation et les droits humains**

Agenda

Jeudi, 3 Décembre 2020, 10 :00' – 13 : 00'

1. Accueil, Mots de bienvenue et d'Ouverture (20 Minutes)

- **Mot de bienvenue par la Modératrice (Eliane-Sandrine NGO NYOBE)**
- **Mot de FACEBOOK (Jeanne Elone)**
- **Mot de GPD (Charles B)**
- **Mot d'ouverture de la Directrice régionale de ARTICLE 19 (Fatou)**
- **Présentation des objectifs, du format et de l'agenda de la session + Discussion du code de conduite avec les participants (Eliane)**

2. Récap des sessions Pays (30 Minutes) [Quiz] - Jeanne

- **Revue de la terminologie Désinformation vs Misinformation**
- **Revue des liens entre DH et désinformation**
- **Revue de la politique de FB sur la désinformation**
- **Revue du rôle des Etats, des Médias, des Intermédiaires et des OSC face à la désinformation en période électorale**
- **Revue de la méthodologie pour l'analyse des lois sur la désinformation sous la perspective des DH**
- **Résumé globale sur les forces et faiblesses de l'analyse des dispositions légales de différents sur la désinformation**

3. Recap des recommandations formulées lors des sessions Pays et de possibles initiatives en cours par les acteurs (30 Minutes) – Eliane/Sylla

- **Tour des pays pour la présentation des recommandations majeures formulées lors des sessions et toute action entreprise (en cours) pour faire face à la désinformation. A**

faire suivant l'ordre des sessions : Guinée, Côte d'Ivoire, Niger, Burkina Faso, Sénégal (3-5' par pays)

- **Discussion dirigée sur les recommandations, les actions et le groupe whatsapp de réseautage. 5'-10'**

4. Pause (5minutes)

5. Plaidoyer (70 Minutes) [Charles et Alfred]

- **Introduction au Plaidoyer stratégique (Charles, 3min)**

- **Processus de plaidoyer (Alfred, 5 min)**

- **Analyse du problème, concevoir son objectif et définir les actions du plaidoyer (Charles, 10min)**

- **Mécanismes de plaidoyer au niveau Pays, régional et international pour les DDH (Fatou, 7min)**

- **Travail en Groupes par pays (Jeanne, 25 min)**

- **Mise en commun (Jeanne, 20 min)**

5. Discussions sur les prochaines étapes (Alfred, 15 minutes)

- **Présentation des prochaines étapes**

- **Questions-Réponses**

6. Conclusion et clôture (10 Minutes)